

## 1.3.3 La méthode traditionnelle

Étant donné que les styles de référence en français ne sont pas régis par une entité centrale qui en établit les conventions, leur interprétation est sujette à varier. Les présentes recommandations ne sont pas exhaustives et ne remplacent en aucun cas les consignes du professeur. Pour en savoir plus sur la méthode traditionnelle, consultez des outils de rédaction tels que la *Banque de dépannage linguistique*, *Le français au bureau* et *Le guide du rédacteur*.

La méthode traditionnelle utilise deux types de références :

- des **notes en bas de page** qui indiquent la provenance de chaque citation, paraphrase et résumé;
- des **notices bibliographiques** qui indiquent tous les éléments bibliographiques requis pour retrouver les sources citées dans le texte.

**Voici quelques abréviations utiles :**

<b>chap.</b>	= chapitre
<b>coll.</b>	= collection
<b>dir.</b>	= directeur
<b>éd.</b>	= éditeur, édition
<b>et collab.</b>	= et collaborateurs
<b>n°</b>	= numéro
<b>p.</b>	= page(s)
<b>paragr.</b>	= paragraphe
<b>s. d.</b>	= sans date
<b>s. l.</b>	= sans lieu
<b>s. p.</b>	= sans pagination
<b>t.</b>	= tome
<b>trad.</b>	= traducteur, traduction
<b>vol.</b>	= volume

## Notes en bas de page

Un appel de note est un chiffre en exposant inséré à la fin d'une phrase contenant un emprunt. Après une citation, l'appel de note est collé au guillemet fermant. Après une paraphrase ou un résumé, l'appel de note est collé au mot qui précède la ponctuation.

**EX. :** Selon Todorov, la littérature peut « nous faire mieux comprendre le monde et nous aider à vivre »<sup>1</sup>. En nous mettant en contact avec des personnages qui ne nous ressemblent pas, la littérature devient pour nous un lieu d'apprentissage<sup>2</sup>.

La première fois qu'une source est citée, l'appel de note renvoie à une note en bas de page complète qui indique les éléments bibliographiques suivants :

- le **prénom** et le **nom de l'auteur** ou le nom complet de la collectivité;
- le **titre de l'ouvrage**;
- le **lieu** et la **maison d'édition** s'il s'agit d'un livre; ou
- le **volume** et le **numéro** s'il s'agit d'un article de périodique;
- la **date de publication**;
- le **numéro de page**.

Si la même source est citée de nouveau plus loin dans le texte, l'appel de note peut renvoyer à une note en bas de page abrégée qui se limite aux éléments bibliographiques suivants :

- le **prénom** et le **nom de l'auteur** ou le nom complet de la collectivité;
- le **titre de l'ouvrage** (complet ou abrégé);
- le **numéro de page**.

### Éléments manquants

Si l'ouvrage n'a pas d'auteur, la note en bas de page commence par le titre.

**EX. :** *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007, p. 72.

Si l'ouvrage n'a pas de date de publication, la note en bas de page indique « s. d. » (pour *sans date*).

**EX. :** Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, s. d., p. 72.

Si l'ouvrage n'a pas de numéros de page, la note en bas de page indique le numéro du chapitre ou du paragraphe.

**EX. :** Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007, chap. 7.

1. Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007, p. 72.

2. Tzvetan Todorov, *La littérature en péril*, p. 76-77.

## Notices bibliographiques

Les notices bibliographiques indiquent tous les éléments bibliographiques requis pour retrouver la source originale :

- le **nom de l'auteur** en majuscules (suivi de son prénom en minuscules) ou le nom complet de la collectivité en majuscules (et non son abréviation);
- le **titre de l'ouvrage**;
- le **lieu** et la **maison d'édition** s'il s'agit d'un livre; ou
- le **volume** et le **numéro** s'il s'agit d'un article de périodique;
- la **date de publication**;
- le **nombre de pages**.

Ces notices sont tapées à simple interligne (mais séparées par un double interligne) dans la bibliographie. Elles sont faites avec un retrait suspendu et classées par ordre alphabétique selon le nom de l'auteur.

**EX. :** TODOROV, Tzvetan. *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007, 94 p.

Note. – Lorsque plusieurs ouvrages ont le même auteur, les notices correspondantes sont classées par ordre chronologique selon la date de publication (en commençant par l'ouvrage le plus récent).

### Éléments manquants

Si l'ouvrage n'a pas d'auteur, la notice est classée par ordre alphabétique selon le titre.

**EX. :** *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007, 94 p.

Si l'ouvrage n'a pas de date de publication, la notice indique « s. d. » (pour *sans date*).

**EX. :** TODOROV, Tzvetan. *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, s. d., 94 p.

Si l'ouvrage n'a pas de numéros de page, la notice indique « s. p. » (pour *sans pagination*).

**EX. :** TODOROV, Tzvetan. *La littérature en péril*, Paris, Flammarion, 2007, s. p.

## Bibliographie

- Les titres d'articles, de chapitres et de pages Web sont entre guillemets.
- Les titres de films, de livres, de périodiques (journaux, magazines, revues, etc.), de podcasts, de rapports, de sites Web et de vidéos en ligne sont en italique.
- En français, seul le premier mot du titre commence par une majuscule.
- En anglais, le premier mot, le dernier mot, et tous les autres mots du titre sauf les articles, les conjonctions et les prépositions de moins de quatre lettres commencent par une majuscule.
- Au besoin, l'édition ou la collection est mise après le titre du livre.
- Au besoin, le tome ou le volume est mis avant le nombre de pages.
- Si la maison d'édition est située dans une ville peu connue (comme Wilson) ou dont le nom peut porter à confusion (comme Washington), le nom de la ville doit être suivi du nom de la province, du territoire, de l'État ou du pays.

### Articles de périodiques

NOM, Prénom de l'auteur. « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, année, pages.

**EX. :** DE LAPPARENT, Matthieu. « Déplacements domicile-travail en Île-de-France et choix individuels du mode de transport », *L'actualité économique*, vol. 81, n° 3, 2005, p. 485-520.

Pour les articles de périodiques électroniques, le numéro DOI – généralement affiché sur la première page de l'article – est mis après le nombre de pages.

NOM, Prénom de l'auteur. « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, année, pages. DOI.

**EX. :** SAINT-MARTIN, Lori. « De la rhétorique et de la violence », *Voix et images*, vol. 32, n° 1, 2006, p. 152-156. doi : 10.7202/014712ar.

Si le numéro DOI est introuvable, l'adresse URL est mise entre crochets après le nombre de pages, suivie de la date de consultation mise entre parenthèses.

NOM, Prénom de l'auteur. « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volume, numéro, année, pages. [URL] (Date de consultation).

**EX. :** SAINT-MARTIN, Lori. « De la rhétorique et de la violence », *Voix et images*, vol. 32, n° 1, 2006, p. 152-156. [[www.erudit.org/revue/vi/2006/v32/n1/014712ar.pdf](http://www.erudit.org/revue/vi/2006/v32/n1/014712ar.pdf)] (Consulté le 31 octobre 2016).

## Chapitres (ou œuvres) dans un ouvrage collectif

NOM, Prénom de l'auteur. « Titre du chapitre ». Dans NOM, Prénom de l'éditeur scientifique (dir.), *Titre du livre*, Lieu, Maison d'édition, année, pages.

**EX. :** DEPREZ, Christine. « La participation des migrants à la configuration des plurilinguismes régionaux ». Dans GASQUET-CYRUS, Médéric, et Cécile PETITJEAN (dir.), *Le poids des langues : dynamiques, représentations, contacts, conflits*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 163-179.

## Films

*Titre du film*, [Description], réalisé par Prénom et NOM DU RÉALISATEUR, Lieu, Studio, année, support, durée en minutes.

**EX. :** *Polytechnique*, [Film], réalisé par Denis VILLENEUVE, Montréal, Alliance Vivafilm, 2009, DVD, 77 minutes.

## Livres et monographies

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du livre*, Lieu, Maison d'édition, année, pages.

**EX. :** FRONTIER, Alain. *La poésie*, Paris, Belin, 1992, 367 p.

Pour les livres numériques (ePub, Kindle, Kobo, etc.), le nombre de pages est remplacé par le fichier ou le format consulté.

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du livre*, [Description], Lieu, Maison d'édition, année, format.

**EX. :** LAFERRIÈRE, Dany. *L'art presque perdu de ne rien faire*, [Livre numérique], Montréal, Boréal, 2011, format Kindle.

Pour les livres publiés sous la direction d'un éditeur scientifique, le nom de l'auteur est remplacé par le nom du directeur ou de l'éditeur.

NOM, Prénom de l'éditeur scientifique (dir.). *Titre du livre*, Lieu, Maison d'édition, année, pages.

**EX. :** HAYWARD, Annette (dir.). *La rhétorique au féminin*, Québec, Nota bene, 2006, 496 p.

## Notes de cours et recueils de textes

En règle générale, vous devriez éviter de citer vos notes de cours dans un travail, mais, si vous choisissez de le faire, vous devez inclure une référence.

Les notes de cours prises en salle de classe sont citées comme une communication.

**EX. :** NOM, Prénom du professeur. « Titre », [Communication dans le cours ABC1234], Université, Lieu, date du cours.

Les documents distribués en salle de classe sont cités comme une publication inédite.

**EX. :** NOM, Prénom du professeur. « Titre », [Document distribué dans le cours ABC1234], Université, Lieu, date du cours.

Les documents disponibles en ligne sont cités comme une page Web.

**EX. :** NOM, Prénom du professeur. « Titre de la page Web », *Titre du site Web*, [Notes de cours en ligne], date de création ou de mise à jour. [URL] (Date de consultation).

Les documents rassemblés en un recueil de textes pour un cours – qu'ils soient publiés ou inédits – sont cités comme un chapitre (ou une œuvre) dans un ouvrage collectif compilé par le professeur.

**EX. :** NOM, Prénom de l'auteur. « Titre du document ». Dans NOM, Prénom du professeur (dir.), *Titre du recueil*, Lieu, Université, saison année, pages.

## Podcasts

« Titre de l'épisode », *Titre du podcast*, [Description], date d'affichage. [URL] (Date de consultation).

**EX. :** « François Pérusse », *Les mystérieux étonnants*, [Podcast], le 2 décembre 2013. [www.mysterieuxetonnants.com/emission-340-francois-perusse] (Consulté le 15 décembre 2013).

## Vidéos en ligne

NOM DE L'AFFICHEUR. *Titre de la vidéo*, [Description], date d'affichage. [URL] (Date de consultation).

**EX. :** ANTAYALEPOUCEUX. *Histoire de la langue québécoise : le joul (1/3)*, [Vidéo en ligne], le 27 juin 2008. [https://www.youtube.com/watch?v=jtIXJdYvh4s] (Consulté le 6 juin 2016).

## Web

NOM COMPLET DE LA COLLECTIVITÉ. « Titre de la page Web », *Titre du site Web*, [En ligne], date de création ou de mise à jour. [URL] (Date de consultation).

**EX. :** AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. « Conseils de santé aux voyageurs », *Agence de la santé publique du Canada*, [En ligne], le 3 février 2016. [www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/notices-avis/index-fra.php] (Consulté le 4 février 2016).

Pour les articles de journaux consultés en ligne, il est préférable d'utiliser l'adresse URL de la page d'accueil afin d'éviter les liens périmés.

NOM, Prénom de l'auteur. « Titre de l'article », *Titre du journal*, [En ligne], date de publication ou de mise à jour. [URL] (Date de consultation).

**EX. :** DUCHARME, André. « L'étrange histoire de Xavier Dolan », *L'actualité*, [En ligne], le 3 juillet 2010. [www.lactualite.com] (Consulté le 27 mars 2014).

Pour les rapports consultés en ligne, il est préférable d'utiliser l'adresse URL du document PDF.

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du rapport*, date de publication, pages. [Description]. [URL] (Date de consultation).

**EX. :** WOUTERS, Wayne G. *Vingt-et-unième rapport annuel au premier ministre sur la fonction publique du Canada*, le 31 mars 2014, 66 p. [Rapport du greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet pour l'année finissant le 31 mars 2014]. [www.clerk.gc.ca/local\_grfx/docs/rpt/rpt2014-fra.pdf] (Consulté le 14 avril 2014).

Pour les rapports écrits par un groupe ou une organisation, le nom de l'auteur est remplacé par le nom complet de la collectivité (et non son abréviation).

NOM COMPLET DE LA COLLECTIVITÉ. *Titre du rapport*, date de publication, pages. [Description]. [URL] (Date de consultation).

**EX. :** BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Les dépenses des sénateurs*, juin 2015, 130 p. [Rapport du vérificateur général du Canada au Sénat du Canada]. [www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\_otp\_201506\_f\_40494.pdf] (Consulté le 22 juillet 2015).

## Cas particuliers

### Ouvrages par 2-3 auteurs

Si un ouvrage a de deux à trois auteurs, la note en bas de page indique le nom de tous les auteurs dans le même ordre que sur la page de titre de l'ouvrage. Les deux derniers noms sont séparés par « et ».

**EX. :** Le terme *motivation* renvoie aux « forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement »<sup>3</sup>. L'aspect stratégique du jeu est une source de motivation importante pour les joueurs de poker<sup>4</sup>.

Dans la bibliographie, la notice indique le nom de tous les auteurs dans le même ordre que sur la page de titre de l'ouvrage. Seul le premier nom est inversé et suivi d'une virgule. Les deux derniers noms sont séparés par « et ».

**EX. :** VALLERAND, Robert J., et Edgar E. THILL (dir.). *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Études vivantes, 1993, 674 p.

**EX. :** DUFOUR, Magali, Sévrine PETIT et Natacha BRUNELLE. « Pourquoi le poker est-il si attirant? Étude qualitative des motivations auprès des joueurs en salle et sur Internet », *Drogues, santé et société*, vol. 12, n° 2, 2013, p. 120-135.

### Ouvrages par 4+ auteurs

Si un ouvrage a quatre auteurs ou plus, la note en bas de page indique le nom du premier auteur, suivi de « et collab. » (pour *et collaborateurs*).

**EX. :** Des changements organisationnels doivent s'opérer dans le modèle traditionnel (et masculin) du travail pour permettre une meilleure conciliation travail-grossesse<sup>5</sup>.

Dans la bibliographie, la notice indique le nom du premier auteur, suivi d'une virgule et de « et collab. » (pour *et collaborateurs*).

**EX. :** MALENFANT, Romaine, et collab. « Grossesse et travail : au-delà des facteurs de risques pour la santé », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 6, n° 2, 2011, p. 50-72.

3. Robert J. Vallerand et Edgar E. Thill (dir.), *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval, Études vivantes, 1993, p. 18.

4. Magali Dufour, Sévrine Petit et Natacha Brunelle, « Pourquoi le poker est-il si attirant? Étude qualitative des motivations auprès des joueurs en salle et sur Internet », *Drogues, santé et société*, vol. 12, n° 2, 2013, p. 131.

5. Romaine Malenfant et collab., « Grossesse et travail : au-delà des facteurs de risques pour la santé », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 6, n° 2, 2011, p. 54.

## Ouvrages dans une langue étrangère

Si vous voulez traduire une citation, vous pouvez procéder de plusieurs façons, mais il importe d'utiliser une seule méthode dans un travail.

1. Votre traduction apparaît dans le texte, suivie de la mention *traduction libre* mise entre crochets et de l'appel de note. Le passage original est mis en italique et entre guillemets dans la note en bas de page (ou dans le texte si la citation est brève).

EX. : « Plus que tout autre monstre, les zombies sont pleinement et littéralement apocalyptiques, [...] ils signalent la fin du monde tel que nous l'avons connu pendant des milliers d'années [Traduction libre]. »<sup>6</sup>

2. Le passage original apparaît en italique et entre guillemets dans le texte, suivi de l'appel de note. Votre traduction est mise entre guillemets dans la note en bas de page (ou dans le texte si la citation est brève), suivie de la mention *traduction libre* mise entre crochets.

EX. : « *More than any other monster, zombies are fully and literally apocalyptic, [...] they signal the end of the world as we have known it for thousands of years.* »<sup>7</sup>

Dans la bibliographie, le titre original de l'ouvrage est donné, suivi de votre traduction mise entre crochets. La ponctuation des titres écrits dans une langue étrangère est respectée.

EX. : PAFFENROTH, Kim. *Gospel of the Living Dead: George Romero's Visions of Hell on Earth* [Évangile des morts-vivants : visions de l'enfer sur terre de George Romero], Waco, Baylor University Press, 2006, 195 p.

## Citations longues

Toute citation de plus de trois lignes est isolée du texte. Contrairement aux autres citations, elle n'est pas mise entre guillemets. Elle est reprise sur une nouvelle ligne, mise en retrait d'un demi-pouce (ou 1,27 cm) de la marge de gauche et écrite à simple interligne. L'appel de note est inséré après la ponctuation finale.

EX. : Dans ses récits autobiographiques, il montre le pouvoir transformateur des découvertes artistiques :

Et ce matin-là, terrassé par la grippe, j'avais choisi ce bouquin parce qu'il était imprimé en grosses lettres et qu'il contenait peu de pages... Vite lu, vite réglé, c'était parfait pour une journée de grippe. Je ne me doutais pas de la surprise qui m'attendait ni qu'avant la fin de la journée je ne serais plus le même.<sup>8</sup>

6. « *More than any other monster, zombies are fully and literally apocalyptic, [...] they signal the end of the world as we have known it for thousands of years.* » Kim Paffenroth, *Gospel of the Living Dead: George Romero's Visions of Hell on Earth* [Évangile des morts-vivants : visions de l'enfer sur terre de George Romero], Waco, Baylor University Press, 2006, p. 13.

7. « Plus que tout autre monstre, les zombies sont pleinement et littéralement apocalyptiques, [...] ils signalent la fin du monde tel que nous l'avons connu pendant des milliers d'années [Traduction libre]. » Kim Paffenroth, *Gospel of the Living Dead: George Romero's Visions of Hell on Earth* [Évangile des morts-vivants : visions de l'enfer sur terre de George Romero], Waco, Baylor University Press, 2006, p. 13.

8. Michel Tremblay, *Un ange cornu avec des ailes de tôle*, Montréal, Leméac, 1994, p. 248.

## Citations modifiées

Tout changement apporté à une citation – que ce soit une clarification, une modification ou une omission (représentée par des points de suspension) – est indiqué entre crochets dans la citation.

**EX. :** « Elle [la spiritualité] exprime la volonté humaine de trouver un sens plus profond à la vie en se tournant vers un espace [...] dans lequel peut évoluer l'âme. »<sup>9</sup>

## Citations de seconde main

Si vous voulez « citer une citation », il serait préférable de retrouver l'ouvrage original auquel appartient la citation pour le citer directement. Or, si cet ouvrage est introuvable, vous pouvez procéder de plusieurs façons, mais il importe d'utiliser une seule méthode dans un travail.

1. L'ouvrage original est mentionné dans le texte, et l'ouvrage consulté (ou *source indirecte*) est cité dans une note en bas de page.

**EX. :** Les publicités suggestives misent davantage sur le symbolisme d'un produit que sur ses qualités. En effet, d'après Cadet et Cathelat, ces publicités reposent sur l'idée que le consommateur « s'identifie par ses actes à certains modèles réels ou imaginaires qui souvent symbolisent le mode de vie auquel [il] aspire »<sup>10</sup>.

2. L'ouvrage original est cité dans une note en bas de page, suivi de l'ouvrage consulté (ou *source indirecte*).

**EX. :** Les publicités suggestives misent davantage sur le symbolisme d'un produit que sur ses qualités. En effet, ces publicités reposent sur l'idée que le consommateur « s'identifie par ses actes à certains modèles réels ou imaginaires qui souvent symbolisent le mode de vie auquel [il] aspire »<sup>11</sup>.

Dans la bibliographie, seule la source indirecte est référencée.

**EX. :** MYRE MCCALLUM, Marc. « Boire comme un homme : la masculinité dans les publicités de bière au Québec dans les années 1920 », *Cahiers d'histoire*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 99-125. doi : 10.7202/1020233ar.

9. Serge Cagnolari, *Lexique des spiritualités*, Paris, Oxus, 2003, p. 141.

10. Cité dans Marc Myre McCallum, « Boire comme un homme : la masculinité dans les publicités de bière au Québec dans les années 1920 », *Cahiers d'histoire*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 109. doi : 10.7202/1020233ar.

11. André Cadet et Bernard Cathelat, *La publicité : de l'instrument économique à l'institution sociale*, p. 135, cité dans Marc Myre McCallum, « Boire comme un homme : la masculinité dans les publicités de bière au Québec dans les années 1920 », *Cahiers d'histoire*, vol. 32, n° 1, 2013, p. 109. doi : 10.7202/1020233ar.